

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU COMITE SYNDICAL

#### COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL DU 09 MARS 2018

COMMUNAUTES COMMUNES	DE	DELEGUES TITULAIRES	Présent	Excusé	Absent	DELEGUES SUPPLEANTS	Présent	Excusé	Absent	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE		M. GENTIL	X			M. PERRAUD Luc	X			
		M. CHAVY Yves			X	M. BOUCHER Erwan			X	
		Mme DALAIS Christelle	X			Mme GUILLOMIN- MARCHIONINI		X		
		M. PONCET Alain	X			Mme PONCET Ghislaine		X		
		M. CHARDIGNY Jean Pierre	X			M. NAVORET Daniel	X			
		M. BODIN Jean-Claude		X		M. BOUCHOUX Gilbert			X	
		M. GEINDREAU Guy	X			M. MONTANGERAND Jean- Michel	X			
		M. AUBLANC Jean-Claude	X			M. MARQUOIS Michel		X		
		M. DUBOST Michel	X			M. PELISSON Joanny	X			
		M. CAMILLERI Jean-Luc		X		M. DUSSEUX René	X			
		M. BROCHAND Michel			X	M. GREFFET Christophe			X	
		M. REVERAND Pascale	X			M. PONCIN Nicolas-Lays		X		
		M. MULLER Philippe	X			M. AGATY Guillaume		X		
		M. ALBAN Bernard	X			M. GRAND Jean-Michel			X	
	COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE		M. JACQUET Claude		X		M. MICHON Robert	X		
			M. CLERC Hervé	X			M. BREVET George			X
		M. MAUGE Lionel	X			M. BOURGE Hervé			X	
		M. GIVORD Alain	X			Mme BALMOT Eliane		X		
		M. VIOT Dominique	X			M. RIBOLLET Roger		X		
		Mme BOUCHY Anne Marie	X			M. LITAUDON Bernard		X		
		M. AUBRUN Michel		X		M. CHAMPION Jean-Pierre			X	
		M. COTTEY Romain			X	Mme THIVOLLE Marie- Monique	X			
		M. TATON Marc	X			M. BOURGEOIS Patrick		X		
		M. VARVIER Serge	X			M. ALGA Dominique	X			
		M. FERRE Paul	X			M. VOISIN Maurice			X	
		Mme LECLERC Irène			X	M. LUX Jean-Michel			X	
		M. PERRADIN Michel	X			M. DESPLACE Robert		X		
		M. MORILLON Guy	X			M. SEVES Thierry		X		
		M. ECKERT Pierre	X			Mme BISIGNANO Nathalie		X		
	M. DESCHIZEAUX Jean Claude		X		M. LAGRANGE Robert	X				
	M. LAMURE Raphaël			X	M. PROST Philippe		X			

La séance est ouverte à 08h30.

#### 1. Nomination d'un secrétaire de séance :

Mme THIVOLLE est nommée secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du 26.01.2018 :

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu du 26 janvier 2018.

3. Vote du Compte Administratif 2017 :

Monsieur FERRE Paul, présente les résultats du compte administratif 2017.

Monsieur PELISSON Joanny soumet au Comité Syndical le vote du compte administratif 2017.

Après délibération, le Comité Syndical,

**VOTE à l'unanimité** le compte administratif 2017,

**ARRETE** ainsi les comptes :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	2 627 478.34	3 249 535.91
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	244 954.87	342 951.40
<b>REPORT DE L'EXERCICE N-1 EN SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		1 049 326.00
<b>REPORT DE L'EXERCICE N-1 EN SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	43 864.00	
<b>TOTAL (réalisations et reports)</b>	2 916 297.21	4 641 813.31
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	673 688.00	
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	673 688.00	
<b>RESULTAT CUMULE SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	2 627 478.34	4 298 861.91
<b>RESULTAT CUMULE SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	962 506.87	342 951.40
<b>TOTAL CUMULE</b>	3 589 985.21	4 641 813.31

4. Approbation du Compte de Gestion 2017 :

Monsieur FERRE Paul présente le Compte de Gestion 2017 dont les chiffres sont conformes au Compte Administratif 2017.

**Après délibération le Comité Syndical,**

**APPROUVE à l'unanimité** le Compte de Gestion 2017.

5. Affectation des résultats antérieurs :

Monsieur FERRE rappelle les résultats de clôture 2017 :

- Fonctionnement : excédent de 1 671 384.19 €

**Après délibération le Comité Syndical,**

**DECIDE à l'unanimité** d'affecter le résultat de fonctionnement de clôture 2017 de la façon suivante :

- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 1 051 829.04 €

6. Débat d'orientation budgétaire 2018 :

Monsieur Ferré présente les orientations budgétaires 2018 à l'assemblée.

Monsieur Dubost demande si les usagers qui passent en collecte C0,5 recevront un calendrier de collecte.

Monsieur Ferré répond par l'affirmative.

Monsieur Viot demande si le Smidom inclut une part de la redevance incitative dans les recettes emballages.

Monsieur Ferré répond par la négation. Les recettes sont les recettes que nous versent les éco-organismes.

Monsieur Viot précise qu'un arrêté interdit le brûlage des déchets verts. Ce qui va entraîner une augmentation des volumes de ceux-ci en déchèterie.

Madame Thivolle demande ce que signifie DMS ?

Madame Cormerais répond qu'il s'agit de déchets dangereux type peinture, solvant,...

Monsieur Poncet demande s'il y a un impact de l'éco DDS sur les tonnages présentés.

Madame Cormerais répond par la négation.

Monsieur Poncet précise que s'il y a un changement de fréquence de collecte des ordures ménagères, on doit se positionner avant le 1<sup>er</sup> semestre 2018 pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Monsieur Dubost souligne que si le Smidom généralise la collecte en C0,5 en 2019 il y aura également la fin du contrat avec Eco Déchets. Ce qui pourrait permettre à notre personnel de collecter l'ensemble du territoire du Smidom en cas d'harmonisation des tarifs.

Monsieur Poncet informe qu'il faut harmoniser les tarifs entre le Smidom et les communes d'ex Bords de Veyle.

Monsieur Ferré pense qu'il faudra modifier les tarifs si la collecte des ordures ménagères passe en C0,5 sur l'ensemble du territoire du Smidom.

Monsieur Poncet suggère un retour d'expérience avant de prendre une décision (colonnes enterrées).

Monsieur Gentil pense que le Smidom n'a pas une bonne vision du fonctionnement des déchèteries. Il faudrait généraliser la vidéo-surveillance. Les flux ne vont pas forcément dans les bonnes bennes. Il faut avoir une vision nette du fonctionnement des déchèteries.

Monsieur Ferré souligne que sur la déchèterie de Saint Etienne, la vidéo-surveillance est en place et que techniquement le fonctionnement est plutôt bien mais aucun résultat sur le suivi en cas de constatation d'effraction.

Un choix se pose au Smidom sur le personnel haut quai. La commune de Vonnas vient d'installer des caméras sur certains points d'apport volontaire.

Monsieur Givord répond que la centrale des caméras est installée à la mairie. Une personne est habilitée pour gérer le retour des caméras. Une requête est faite quand il y a des dégradations constatées. Le point d'apport volontaire de la gare s'améliore, de plus en plus propre.

Monsieur Viot pense qu'une vidéo-surveillance modifie le comportement des usagers. Il faudrait que le Smidom pense à mettre en place une recyclerie dans le futur. Pas de vente mais une récupération gratuite. Une réflexion doit peut-être être lancée en 2018.

Suite aux tableaux visionnés pour le budget 2018, Monsieur Viot est surpris par la proportion entre les communes d'ex Bords de Veyle et le Smidom. On constate une augmentation de 21 % des volumes mais seulement 8 % est impacté sur le budget 2018.

### **Les tableaux du Débat d'Orientation Budgétaire 2018 seront joints au compte-rendu.**

Après délibération le Comité Syndical à l'unanimité,

**ATTESTE** que le débat d'orientation budgétaire a bien eu lieu.

#### 7. Délibération sur les tarifs des professionnels en apport volontaire pour les ordures ménagères (Colonnes enterrées à Montmerle) :

Monsieur Ferré explique à l'assemblée que le tarif A1 correspondant au « 40 litres » n'existe pas pour les professionnels. Certains professionnels de Montmerle sur Saône vont utiliser les colonnes enterrées pour leurs ordures ménagères. Il faut donc créer le tarif A1 qui s'élève à 2 € par mois.

**Après délibération le Comité Syndical,**

**VOTE à l'unanimité** le tarif A1 qui s'élève à 2 € par mois pour les professionnels.

#### 8. Renouvellement de l'adhésion à Alec 01 :

Monsieur Ferré explique que le Smidom est membre de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01) au sein du « collège A » regroupant les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale.

Cet organisme peut apporter un soutien dans les opérations de prévention des déchets. La cotisation s'élève à 403.96 € pour l'année 2018.

Le Comité Syndical doit donner son accord pour le renouvellement de l'adhésion à ALEC 01.

**Après délibération le Comité Syndical,**

**VOTE à l'unanimité** le renouvellement de l'adhésion à ALEC 01 au sein du « collège A ».

9. Questions diverses :

- Monsieur Ferré informe qu'une réunion avec les secrétaires de mairie a eu lieu le mardi 06 mars à la mairie de Vonnas.
- La gestion du Smidom pour les années 2012 à 2016 va être contrôlée par la Cour Régionale des Comptes (examen financier et comptable, qualité de la gestion, rapport à l'ordonnateur).
- Un « Smidom Tour » sera organisé au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 pour les nouveaux élus (et les autres). Visite du Sytraival et des déchèteries
  
- Agenda du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 :
  - ✓ Bureau : vendredi 23 mars 2018.
  - ✓ Comité Syndical : vendredi 06 avril 2018 (Budget 2018).
  - ✓ Bureau : vendredi 27 avril 2018.
  - ✓ Comité Syndical : vendredi 18 mai 2018.
  - ✓ Bureau : vendredi 08 juin 2018.
  - ✓ Comité Syndical : vendredi 22 juin 2018.

Le Président,  
Paul FERRE

**SEANCE CLOSE A 10H45**

- Communauté de Communes de La Veyle :

M. GENTIL

M. PERRAUD

M. CHAVY

M. BOUCHER

MME DALAIS

MME GUILLOMIN –  
MARCHIONINI

M. PONCET

MME PONCET

M. CHARDIGNY

M. NAVORET

M. BODIN

M. BOUCHOUX

M. GEINDREAU

M. MONTANGERAND

M. AUBLANC

M. MARQUOIS

M. DUBOST

M. PELISSON

M. CAMILLERI

M. DUSSEUX

M. BROCHAND

M. GREFFET

MME REVERAND

M. PONCIN

M. MULLER

M. AGATY

M. ALBAN

M. GRAND

M. JACQUET

M. MICHON

M. CLERC

M. BREVET

M. MAUGE

M. BOURGE

M. GIVORD

MME BALMOT

- Communauté de Communes Val de Saône Centre :

M. VIOT

M. RIBOLLET

MME BOUCHY

M. LITAUDON

M. AUBRUN

M. CHAMPION

M. COTTEY

MME THIVOLLE

M. TATON

M. BOURGEOIS

M. VARVIER

M. ALGA

M. FERRE

M. VOISIN

MME LECLERC

M. LUX

M. PERRADIN

M. DESPLACE

M. MORILLON

M. SEVES

M. ECKERT

MME BISIGNANO

M. DESCHIZEAUX

M. LAGRANGE

M. LAMURE

M. PROST